

**École Elisabeth Martres – Bonrepos-sur-Aussonnelle**  
**Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 18 mars 2016, 18 heures.**

**Présents :**

M. Gasc, *Maire.*

Mmes Oundjian, Ruscony, Weber et Delannoy, *déléguées des parents d'élèves.*

Mme Duffort-Vignaux, *directrice*, Mmes Obin, Petit, Renard, Servant, Tingaud et Tran, M. Escouboué, *enseignants.*

Mme Peres, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA.*

Mme Devèze, *coordinatrice de la petite enfance CLAE/CLSH.*

**Excusés :**

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale.*

M. Combret, *Adjoint au Maire.*

Mme Monteiro et Mme Cabrera, *ATSEM.*

Mmes Gehin, Doumeng et Fontanie, *déléguées des parents d'élèves.*

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale.*

**1. Bilan des différentes actions des premières périodes.**

Journée médiévale à la maternelle : lundi 1er février 2016, dans le cadre de notre projet sur les châteaux forts. Merci à l'APE d'avoir choisi le thème du Moyen-âge pour le carnaval !

Carnaval organisé par l'APE : fait pour les enfants de Bonrepos, il est à nouveau un succès cette année. Bonne implication des parents dans la préparation de cet événement.

Action de collecte pour les Restos du cœur de Pibrac pour Noël, collecte de livres et de chocolats.

Sorties USEP :

- Course longue : de la GS au CM2, rencontre avec d'autres écoles de la circonscription.
- Balle au capitaine : du CP au CM2. Rencontre interclasse.
- Prévues : rencontre « ultime » (si possibilité de la faire sur Bonrepos pour éviter les frais de transport) et athlétisme (à l'extérieur).

Les médiateurs de récréation : 3 élèves par semaine, grande réussite et grand succès auprès des élèves. Action ritualisée à l'école.

La journée des 100 : pour fêter le 100ème jour d'école des CP. Activités mathématiques, de français et d'arts visuels...

Sortie au musée des Augustins : en février, pour les classes de CP et de CE1/CE2. Thème du portrait, sur une demi-journée. Sortie très riche. Coût : 355 euros.

Rappel du site de l'école: <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-bonrepos-sur-aussonnelle>

**2. Présentation des différents projets et actions à venir et de leur financement.**

Le projet de sortie commune à tous les élèves de l'école (réserve de Sigean +mer pour les petits et château pour les grands) n'a pas pu se mettre en place par manque d'hébergement.

**Maternelle :**

Sortie à Borderouge (jardin du Muséum) : 24 juin, découverte des plantes et visite de Toulouse . Coût : 629 euros.

Sortie au zoo de Plaisance pour la maternelle : 23 mai, en lien avec le projet Afrique de l'école. Coût : 871 euros.

Journée course d'orientation

### Élémentaire :

Sortie au musée Augustins pour les cycles 3 : 12 mai, art médiéval et gargouilles et visite de Toulouse.  
Coût : 536 euros.

Sortie au parc animalier d'Argelès Gazost : lundi 20 juin, pour les cycles 2 (CP et CE1/CE2), thème de la montagne et des animaux des Pyrénées. Coût : 1519 euros.

Sortie au parc préhistorique de Tarascon sur Ariège : 21 juin, pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2. Projet d'emmener les élèves au restaurant du parc, abandonné à cause du coût (504 euros). L'APE propose de financer le repas au restaurant. Coût (hors restaurant) : 812 euros.

Coût total des sorties : 4722 euros.

Compte de la coopérative scolaire : 3465,02 euros.

Monsieur le Maire évoque la réunion de préparation du budget pour l'ouverture de classe du 6 mars. Il y avait été évoquée la possibilité de piocher dans la dotation à la coopérative scolaire (10 euros par enfant pour financer les voyages) pour compenser l'achat de nouveaux manuels en Histoire pour la mise en place des nouveaux programmes, selon la Mairie. L'équipe enseignante a précisé que l'achat de manuels est régulièrement réalisé au moment des commandes d'école, avec le budget des commandes alloué à l'école. De plus, pour plus de liberté pédagogique, les enseignants puisent de plus en plus dans les ressources disponibles (internet...).

L'équipe enseignante fait la demande de la dotation annuelle allouée aux sorties scolaires, d'un montant de 10 euros par élève. Monsieur le Maire défendra favorablement cette demande lors du vote du budget.

L'APE rappelle la date du loto de l'école : le 3 avril. Prévente de 350 cartons à l'école.

Vente des fleurs et des légumes en cours.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour toutes ces actions qui ont pour objectif d'aider l'école.

Fête des enfants, organisée par l'ALAE et l'ALSH, à Sabonnères le 11 juin, journée et soirée festives (repas organisé par le CCRCSA). Activités nouvelles, participation de l'aéroclub de Sabonnères, objets volants et roulants à disposition des enfants, jeux gonflables, exposition des productions de recycl'art réalisées par les enfants de l'ALAE sur l'année et ateliers participatifs sur le thème du recyclage... Vide grenier au profit de la coopérative scolaire du RPI organisé le même jour. Une information sera distribuée.

Projet recycl'art : pour les élèves de cycle 3, intervenant d'une artiste plasticienne 2 midis par semaine à Bonrepos, l'objectif est l'habillage coloré du mobilhome du site de la déchetterie.

### **3.Ouverture de classe et effectifs pour la rentrée 2016.**

TPS	PS	MS	GS	Mater	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Elem	TOTAL
2	10	20	27	59	17	24	17	26	29	113	172

L'ouverture d'une nouvelle classe d'élémentaire est officialisée.

Cas à caractère exceptionnel, ces petits qui n'auront pas 3 ans en janvier, seront accueillis à l'école dès la rentrée.

Rappel du cadre d'inscription d'enfants à l'école: c'est Monsieur le Maire qui décide des inscriptions. Ces 2 inscriptions ne doivent pas créer de précédent, précise Monsieur le Maire, car ils relèvent de situations particulières.

Il est rappelé que ces enfants feront 4 ans de maternelle.

En ce qui concerne l'ALAE, l'accueil des tout-petits est possible dès que l'enfant est scolarisé.

Dès qu'un enfant est inscrit par la Mairie, l'école est dans l'obligation de l'accueillir.

Pour les tout-petits, il est précisé qu'une adaptation de la fréquentation de l'école est préconisée dans les textes.

La répartition n'est pas encore arrêtée.

La nouvelle classe sera localisée provisoirement dans le dortoir de la maternelle, en attendant les travaux d'agrandissement de l'école, et accueillera les CP, qui seront au nombre de 17 en septembre . Cette petite salle ne peut accueillir que 20 élèves. En prévision de cette ouverture, une réunion entre l'équipe enseignante, la mairie et les parents d'élèves a eu lieu le 8 janvier. Il avait été proposé de transformer provisoirement le dortoir en classe, de réaliser la sieste des petits dans la salle de motricité, et de déplacer les temps calmes des moyens et des grands dans les classes.

L'idée d'utiliser la salle des fêtes en complément de la salle de motricité (réquisitionnée comme dortoir) a été évoquée à la réunion. La demande est réitérée mais le Maire ne sait pas s'il va pouvoir accéder à cette demande.

#### **4. Questions matérielles (locaux et fonctionnement de l'école).**

La demande d'ATSEM est renouvelée. Monsieur le Maire précise que la communauté de communes va être remaniée : les compétences « cantine », personnel communal, ATSEM, ALAE/ALSH... seront transférées à la CAM (communauté d'agglomérations du Muretain) au 1er janvier 2017. Le Maire explique qu'aucune embauche n'est possible financièrement en 2016.

Demande d'installation d'un crochet pour tenir le portillon de la maternelle et un système de retenu ou d'arrêt de la porte de la salle des trottinettes. Monsieur le Maire s'engage à faire réaliser ces menus travaux.

Monsieur le Maire demande que le lien école-Mairie soit relancé (conseil municipal des enfants, plantation d'arbres fruitiers, participation au Téléthon...).

Monsieur Combret viendra lister le matériel nécessaire à l'aménagement du dortoir en classe de CP.

La séance est levée à 19h40.

Le Maire  
Daniel GASC



